

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 4 avril 2023

-----

Date de convocation : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS** : Marc CANTON, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.

**EXCUSÉS** : Alexandre LARRUHAT, Bérénice DABAN, Olivier CHARRET

**PROCURATIONS** : Alexandre LARRUHAT à Jean-Marc DOURAU, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN, Olivier CHARRET à Marc CANTON

**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2023-33 : Acceptation de Don

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'association assonnaise « Histoire et Archéologie » souhaite faire don à la Commune d'une somme de 583,12 euros qui n'est grevé ni de conditions ni de charges.

Il invite l'Assemblée à accepter ce don, étant précisé qu'en application de l'article L.2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « *le conseil municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune* ».

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**ACCEPTE** le don d'un montant de 583,12 euros effectué par l'association assonnaise « Histoire et Archéologie »

**PRECISE** que cette somme sera affectée à la restauration du panneau d'entrée de l'oppidum.

<b>VOTE</b>	<b>POUR</b>	<b>19</b>
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

